**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 42 (1954)

**Heft:** 818

**Artikel:** Glané dans la presse : le cheval, le dragon et la Miss

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-268242

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

Bibliothèque Nationale Suisse
Berne

J. A.

5 JUIN 1954 — GENÈVE

QUARANTE-DEUXIEME ANNEE — N° 818

# Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît le premier samedi de chaque mois

**FONDATRICE DU JOURNAL**
Emilie GOURD
**RÉDACTION**
Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
**ADMINISTRATION ET ANNONCES**
Mlle Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

**Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses**
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ABONNEMENTS**
SUISSE 1 an . . . . . Fr. 6.— (ab. min.)
Abonnement de soutien . . » 8.—
Le numéro . . . . . » 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

*Les regrets sont un effroyable gaspillage d'énergie.*
*On ne construit rien avec des regrets, on s'y vautre.*
Catherine MANSFIELD.

GLANÉ DANS LA PRESSE

## Le cheval, le dragon et la Miss

*Il y avait récemment à Château-d'Oex un concours d'équitation. Nos meilleurs dragons vaudois s'y étaient rendus avec leurs meilleures montures.*

*Il advint que l'un d'eux eut une jolie aventure dont nous empruntons à l'*Eveil de Moudon *le charmant récit :*

*A l'entraînement, l'un des chevaux ne voulait pas entendre parler de passer sur l'obstacle. Il voulait s'arrêter tout près pour bien regarder cette curieuse chose ou encore la contourner. Mais sauter, bernicle ! Et le dragon de s'impatienter, comme on le pense bien, et de s'énerver.*

*D'un groupe de jeunes Anglaises, qui considéraient la scène, une charmante fille se détache pour dire au cavalier qu'il s'y prenait mal avec sa bête.*

*Le jeune homme se demanda ce qu'y pouvait bien connaître cette donzelle aux cheveux blonds, d'autant plus qu'elle lui proposa de lui faire une démonstration. Il hésita bien un peu avant de lui confier sa bête et sourit intérieurement en songeant que la miss allait se faire « poser » par le demi-sang plein de fougue et têtu comme une mule.*

*Après un premier mouvement d'humeur, la monture sentit qu'elle avait sur le dos « quelqu'un qui s'y connaît », dont les genoux nerveux agissent comme des commandes et qui sait rendre les rênes au bon moment.*

*La haie de balais ? Hop ! On bondit en souplesse.*

*Le tas de billons ? Hop ! On passe en beauté.*

*Le portique ? Hop ! On se reçoit magnifiquement.*

*La double barre ? Hop ! On franchit avec élégance.*

*L'oxer ? Hop ! Quel plaisir de sauter !*

*Le mur et tous les autres ? Hop ! et encore hop ! C'est un vrai triomphe de la monte féminine !*

*Côté dragons, on n'en revenait pas !*

*« Vous avez un très bon cheval, et qui sait très bien sauter » dit la miss en rendant la monture à son propriétaire médusé !*

*Mais il faut que je vous dise que la demoiselle a un Anglais de papa possédant une propriété où l'on élève une centaine de chevaux. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle puisse donner à un dragon de chez nous une petite leçon valant toutes celles du « carrousel fédéral ».*

## Annuaire de l'éducation

Offrir aux autorités et aux éducateurs un tableau du mouvement éducatif dans le monde, tel est le but poursuivi depuis 1933 par l'*Annuaire international de l'Education*. Le quinzième volume, qui vient de paraître, contient, outre des données sur les événements les plus saillants qui ont marqué la marche de l'éducation dans 60 pays pendant l'année scolaire 1952-1953, une étude comparée d'une soixantaine de pages permettant de se faire une idée de l'évolution des principaux phénomènes d'ordre pédagogique, classés par catégories : le financement de l'éducation, les constructions scolaires, l'ouverture de nouvelles écoles, l'augmentation du nombre de maîtres et d'élèves, les réformes relatives à la législation, à l'administration et au contrôle scolaires, les innovations dans le domaine des plans d'études, des programmes et des méthodes, la formation, le perfectionnement et le statut du personnel enseignant, etc.

UNIQUEMENT DU THÉ
Le thé ne doit séjourner en aucun cas à proximité de produits à odeurs fortes.
Chez
TSCHIN-TA-NI
à Genève, 9, place du Bourg-de-Four
vous ne trouverez que du thé.

# 43me Assemblée de l'Association suisse pour le suffrage féminin

La 43me assemblée du Suffrage féminin a débuté, le 22 mai, dans l'aula du Museum d'histoire naturelle, sous la présidence de Mme Choisy, en présence de déléguées de sociétés suisses et d'un représentant du gouvernement bâlois.

Après l'appel des déléguées et la lecture des rapports administratifs, il fut décidé d'appuyer la résolution du Comité central demandant au Conseil fédéral de presser son enquête sur le vote des femmes en Suisse et de présenter le rapport, réclamé par M. le conseiller aux Etats Picot, avant la fin de l'année.

Mme M. Paravicini résuma le récit de la consultation féminine bâloise,puis un nouveau membre fut élu au Comité central, une Tessinoise, Mme Zeli, de Bellinzone. On sait en effet que le mouvement se développe d'une façon réjouissante au Tessin.

Après une assez longue discussion sur la question de l'assurance maternité, on décida d'attendre, pour prendre position, qu'ait paru le texte du projet de la commission d'experts, où seules trois femmes représentaient les intéressées.

Le comité recommande aussi que les groupements féminins concentrent leurs efforts pour obtenir les droits politiques qui sont la clé de la plupart des autres questions féminines dont on a peine à obtenir la solution.

Au sujet de l'arrêté fédéral etablissant le service civil obligatoire pour la femme, dès quinze ans déjà, après un débat, la résolution suivante, fermement défendue par les Bâloises, est votée :

« Les déléguées de l'Association suisse pour le suffrage féminin réunies en assemblée générale, à Bâle, les 22 et 23 mai 1954, considèrent l'ordonnance du Conseil fédéral du 26 janvier 1954 concernant le service obligatoire inacceptable parce que en contradiction avec la Constitution fédérale. Ils demandent au Conseil fédéral d'abroger cette ordonnance.

» Les déléguées donnent pleinement leur accord de principe à toutes les mesures nécessaires à la défense de notre pays, mais elles considèrent qu'il est indispensable de résoudre maintenant le problème si brûlant des droits civiques de la femme afin que citoyens et citoyennes suisses puissent élaborer ensemble les bases légales sur lesquelles seront fondées les nouvelles charges qui leur sont imposées ».

A l'heure des propositions individuelles, une chaleureuse invitation fut adressée aux participantes d'assister à la journée d'éducation civique des femmes jurassiennes à Macolin.

La soirée fut très agréablement occupée, à la salle de la « Safranzunft », par la représentation d'un sketch humoristique à souhait, dont l'auteur est Mme Aebersold et joué par une troupe recrutée parmi les membres de l'association suffragiste bâloise. Nous en conterons les péripéties dans le prochain numéro de « Femmes suisses ».

* * *

Le lendemain, la séance fut ouverte par Mme Choisy, dans le magnifique cadre de la salle du Grand Conseil, à l'Hôtel de Ville. M. Tschudi, représentant les autorités prit la parole pour saluer les hôtes des Bâloises et former des vœux pour la prochaine votation sur le suffrage féminin, qui aura lieu en février 1955.

Puis, sous le titre« Là où il y a une volonté, là aussi il y a un chemin », M. Peter von Roten, avocat-notaire, préfet de Rarogne, développa le thème de l'interpellation qu'il a présentée au Grand Conseil valaisan et dont le texte a paru dans nos colonnes (mars et avril). Il y ajouta certaines considérations générales: après avoir fait une étude des constitutions cantonales, il apparaît que rares sont celles qui, nommément, spécifient l'exclusion des femmes des droits politiques. Il semble donc que, dans certaines communes, des personnes du sexe féminin pourraient revendiquer leur inscription au registre électoral, la position juridique d'une telle requête ne saurait être contestée. Dans une occasion antérieure, le Tribunal fédéral ne s'était prononcé qu'en se référant à la coutume.

*(suite en page 3)*

## Emilie Fatio-Naville

**1876 - 1954**

Gravement atteinte dans sa santé depuis trois ans et demi, Mme Fatio-Naville s'était vue obligée d'abandonner ses multiples activités ; mais son intérêt pour elles était resté vivant, et son extraordinaire vaillance l'amenait à certaines séances, appuyée au bras d'une infirmière ou de M. Fatio. Nous étions émues, bouleversées, d'assister à ce miracle de la volonté, de sentir cette présence, vivante affirmation qu'on peut témoigner sa fidélité jusqu'au delà de ses forces, aux causes qui nous sont chères.

Fille de l'égyptologue Edouard Naville, Mme Fatio passa sa jeunesse dans une atmosphère austère et de haute culture. Elle en possédait elle-même une très vaste, alliée à une grande rectitude de jugement. Elle parlait couramment anglais, allemand, italien, était excellente musicienne, elle avait une voix d'alto, et s'intéressait à toutes les manifestations de l'art. Sa haute stature, sa distinction, son beau visage aux traits réguliers, parfois impassibles, pouvaient intimider au premier abord ; mais un sourire illuminait soudain sa physionomie, un mot malicieux trahissait son délicieux humour, et toute barrière tombait aussitôt.

C'est une foi profonde qui a orienté l'action de Mme Fatio. Se confier en Dieu, sans douter de sa puissance et de son amour était la règle de sa vie. « Comment, vous manquez de foi ? », disait-elle à un comité inquiet de voir l'argent faire défaut...

Ainsi tous ses dons, toute la richesse de sa personnalité, Mme Fatio les mit au service des autres, prenant rang dans la lignée d'hommes et de femmes remarquables qu'avait conquis Joséphine Butler. Elle l'avait connue et aimait parler du charme de cette femme aux accents prophétiques, du rayonnement de sa foi. La claire intelligence, le grand cœur et la foi vivante d'Emilie Fatio lui avaient fait sentir d'emblée la justesse des principes abolitionnistes : une seule et même morale pour les deux sexes, aucune mesure d'exception permettant de livrer la femme à l'arbitraire de la police et d'en faire un objet de commerce. Elle les avait fait siens une fois pour toutes, et aucune circonstance, aucune contingence — sa nature droite ignorait l'opportu-

nisme — n'ont pu la faire dévier ni entamer sa conviction, du reste justifiée par les faits, à mesure que les années passaient.

C'est en 1899, à 23 ans déjà, qu'elle devint membre de la Fédération abolitionniste internationale, et dix ans plus tard, de sa Commission administrative, son organe directeur. Il est impossible de ne pas associer ici au souvenir de Mme Fatio, celui de ses compagnons d'armes, avec lesquels elle a tant bataillé, partagé déceptions et succès, et qui lui étaient devenus très chers : Alfred de Meuron, Henri Minod, Mme Pieczynska, Hélène de Mulinen, Camille Vidart, Auguste de Morsier et Mme Avril de Sainte Croix, dont les derniers jours furent illuminés par son amitié. Elle aimait à dire ce que tous ces aînés lui avaient donné, ceux qui ont repris la tâche peuvent dire à leur tour quelle merveilleuse conseillère, quel appui sûr elle a été pour eux, et ils lui gardent une profonde reconnaissance. En juin 1950, Mme Fatio siégeait encore à un comité international à Londres, et fit en anglais une brillante allocution.

Elle fut naturellement associée à la longue lutte genevoise. C'est depuis 1885 que la Ligue abolitionniste demandait la fermeture des maisons closes de notre ville ; le 7 avril 1925 enfin, un arrêté du Conseil d'Etat mettait fin à cette odieuse tolérance. Le 28 du même mois, les abolitionnistes, convoqués à la Salle Centrale, entendaient Mme Fatio, dans un brillant et spirituel discours, commenter cette décision si ardemment souhaitée. Parlant après M. de Meuron, elle lui rendait le plus éclatant hommage.

Dans la discussion — elle eut à en soutenir beaucoup — Mme Fatio pouvait être un redoutable adversaire. Connaissant à fond son sujet, ayant acquis une vaste expérience, elle voyait rapidement le point faible ou les allégations sans fondement d'un contradicteur, et lui décochait un trait parfois acéré. Elle n'hésitait pas non plus à prendre la plume pour envoyer à tel ou tel auteur d'informations erronées, une lettre où la courtoisie du ton adoucissait seule l'acuité de la riposte... Mais si elle était intransigeante sur les principes, sa bonté et sa compréhension des hommes étaient grandes.

Mme Fatio écrivait admirablement. Sa haute et lisible écriture a couvert des pages et des pages. Lettres, articles, rapports et procès-verbaux innombrables ont été rédigés avec aisance, dans une langue belle et claire, aux expressions heureuses et frappantes. Elle parlait avec facilité, la gravité des sujets traités n'excluant pas l'humour, le mot juste et drôle. Il émanait de sa personne une extraordinaire autorité et ses interventions étaient accueillies partout avec le plus grand respect.

C'est par son mariage, que Mme Fatio fut mise en contact direct avec le travail de relèvement. Sa belle-mère, en effet, Mme Edouard Fatio-Barbey, était membre du comité de l'Association du Sou pour le relèvement moral et faisait tout ce qui était en son pouvoir pour s'approcher des pensionnaires des maisons de tolérance. Elle allait les voir à l'hôpital, obtenait l'autorisation de la police d'emmener celles qui le désiraient dans un refuge, «La Bienvenue», à Nyon, puis à Versoix. Là, Emilie Fatio collabora avec sa belle-mère et apprit à témoigner à ces femmes l'amour qu'elle éprouvait à leur égard et sa foi en la possibilité de leur relèvement. L'une d'entre elles, complètement transformée, put prendre la direction du home et resta toujours en relation d'amitié avec la famille Fatio.

En 1904, Mme Fatio accepta de faire partie du comité de l'Association du Sou, alors sous la présidence de Mlle A. Cramer. Elle en partageait le secrétariat avec sa belle-sœur, Mme Henri de Morsier. Elle ne cessa dès lors d'être à la direction du « Sou » à des titres divers, vice-présidente, présidente romande, présidente genevoise, présidente d'honneur. Elle